

Huile XL : Autres Couleurs - FDS131



fabricant de couleurs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Huile XL : Autres Couleurs

Code du produit : FDS131

Voir liste des références en annexe

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures & Vernis pour artistes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PEBEO SAS.

Adresse : CS 10106 .13881.GEMENOS CEDEX.FRANCE.

Téléphone : 33 (0) 4.42.32.08.08. Fax : 33 (0) 4.42.32.01.70.

reglementation@pebeo.com

www.pebeo.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

Autres numéros d'appel d'urgence

#

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) $\geq 0.1\%$ publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 59 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0.1\%$ présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composition :

Identification	Classification (CE) 1272/2008	Nota	%
CAS: 7631-86-9 EC: 231-545-4 REACH: 01-2119379499-16-0000 PIGMENT WHITE 27 C.I. 77811 DIOXYDE DE SILICIUM AMORPHE SYNTHÉTIQUE (NANO)		[xiii]	$0 \leq x \% < 2.5$

Nanoforme

Identification	Nanoforme
----------------	-----------

Huile XL : Autres Couleurs - FDS131

CAS: 7631-86-9 EC: 231-545-4 REACH: 01-2119379499-16-0000 PIGMENT WHITE 27 C.I. 77811 DIOXYDE DE SILICIUM AMORPHE SYNTHÉTIQUE (NANO)	Nom de la (des) nano-forme(s)/de l'ensemble de nanoformes: Dioxyde de silicium Forme et rapport d'aspect des particules: sphère Cristallinité: amorphe Fonctionnalisation/traitement de la surface: non
---	--

Informations sur les composants :

[xiii] Nanoforme.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours**En cas d'ingestion :**

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- poudres polyvalentes ABC
- poudres BC
- dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Huile XL : Autres Couleurs - FDS131

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme ISO 16321.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Etat Physique : Pâteux.

Couleur

Non précisé

Huile XL : Autres Couleurs - FDS131**Odeur**

Seuil olfactif : Non précisé.

Point de fusion

Point/intervalle de fusion : Non concerné.

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition : Non concerné.

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure

d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion, limite supérieure

d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

pH

pH en solution aqueuse : Non précisé.

pH : Non concerné.

Viscosité cinématique

Viscosité : Non précisé.

Solubilité

Hydrosolubilité : Insoluble.

Liposolubilité : Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

Densité et/ou densité relative

Densité : 1.88

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur : Non précisé.

Caractéristiques des particules

Le mélange contient une nanoforme. Voir les caractéristiques des particules qui définissent la nanoforme en rubrique 3.

9.2. Autres informations

COV (g/l) : 5.45

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

Huile XL : Autres Couleurs - FDS131

g) Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée n'est disponible.

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:

Aucune donnée n'est disponible.

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

Aucune donnée n'est disponible.

j) Danger par aspiration :

Aucune donnée n'est disponible.

11.1.2.2 Autres informations

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour des effets sur la santé humaine.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour des effets sur l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Codes déchets (Décision 2014/955/CE, Directive 2008/98/CEE relative aux déchets dangereux) :

20 01 27* peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

15 01 04 emballages métalliques

Huile XL : Autres Couleurs - FDS131**RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2023/707
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2024/2564 (ATP 22)

Informations relatives à l'emballage :

Le mélange est conditionné dans un emballage n'excédant pas 125 ml.

Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

Autorisations accordées en vertu du titre VII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à autorisation selon l'annexe XIV du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/fr/authorisation-list>.

Substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590).

Le mélange ne contient pas de substance présentant un danger pour la couche d'ozone.

Polluants organiques persistants (POP) (Règlement (UE) 2019/1021) :

Le mélange ne contient pas de polluant organique persistant.

Règlement PIC (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (Convention de Rotterdam):

Le mélange n'est pas concerné par la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC).

Précurseurs d'explosifs :

Le mélange ne contient pas de substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs.

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

N° TMP	Libellé
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :
84	hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde.

Huile XL : Autres Couleurs - FDS131

Nomenclature des installations classées (Version 55 de juillet 2024, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3) :

N° ICPE	Désignation de la rubrique	Régime	Rayon
2940	Vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc. (application, revêtement, laquage, stratification, imprégnation, cuisson, séchage de) sur support quelconque à l'exclusion des installations dont les activités sont classées au titre des rubriques 2330, 2345, 2351, 2360, 2415, 2445, 2450, 2564, 2661, 2930, 3450, 3610, 3670, 3700 ou 4801 1. Lorsque les produits mis en oeuvre sont à base de liquides et lorsque l'application est faite par un procédé « au trempé » (y compris l'électrophorèse), la quantité maximale de produits susceptible d'être présente dans l'installation étant : a) supérieure à 1 000 l b) supérieure à 100 l, mais inférieure ou égale à 1 000 l 2. Lorsque l'application est faite par tout procédé autre que le « trempé » (pulvérisation, enduction, autres procédés), la quantité maximale de produits susceptible d'être mise en oeuvre étant : a) supérieure à 100 kg/j b) supérieure à 10 kg/j, mais inférieure ou égale à 100 kg/j 3. Lorsque les produits mis en oeuvre sont des poudres à base de résines organiques, la quantité maximale de produits susceptible d'être mise en oeuvre étant : a) supérieure à 200 kg/j b) supérieure à 20 kg/j, mais inférieure ou égale à 200 kg/j Nota : Le régime de classement est déterminé par rapport à la quantité de produits mise en oeuvre dans l'installation en tenant compte des coefficients ci-après. Les quantités de produits à base de liquides inflammables de 1ère catégorie (point éclair inférieur à 55 °C) ou de liquides halogénés, dénommées A, sont affectées d'un coefficient 1. Les quantités de produits à base de liquides inflammables de 2ème catégorie (point éclair supérieur ou égal à 55 °C) ou contenant moins de 10 % de solvants organiques au moment de l'emploi, dénommées B, sont affectées d'un coefficient 1/2. Si plusieurs produits de catégories différentes sont utilisés, la quantité Q retenue pour le classement sera égale à : $Q=A+B/2$.	E DC E DC E DC	1 1 1

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement.

Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Abréviations et acronymes :

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

STEL : Limite d'exposition à court terme

TWA : Moyenne pondérée dans le temps

TMP : Tableaux des Maladies Professionnelles (France)

VLE : Valeur Limite d'Exposition.

VME : Valeur Moyenne d'Exposition.

ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

IATA : Association internationale du transport aérien

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

Huile XL : Autres Couleurs - FDS131

PIC : Consentement préalable en connaissance de cause

POP : Polluant organique persistant.

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

SVHC : Substance extrêmement préoccupante

Ref	Désignation
200001	HUILE F XL 200ML J CAD CITR
200002	HUILE F XL 200ML JAU CAD PRIM
200003	HUILE F XL 200ML JAUNE CAD FC
200004	HUILE F XL 200ML ORANGE CAD
200005	HUILE F XL 200ML ROUG CAD CL
200006	HUILE F XL 200ML ROUG CAD FC
200007	HUILE F XL 200ML MAGENTA
200008	HUILE F XL 200ML CARMIN GAR
200009	HUILE F XL 200ML VIOL DIOXA
200010	HUILE F XL 200ML BLEU PRUSSE
200011	HUILE F XL 200ML BLEU PHTAL
200012	HUILE F XL 200ML BLEU COBAL
200013	HUILE F XL 200ML BLEU CAER
200014	HUILE F XL 200ML BLEU OUTRE
200015	HUILE F XL 200ML VERT ANGL
200016	HUILE F XL 200ML VERT CAD
200017	HUILE F XL 200ML VERT VESSI
200018	HUILE F XL 200ML EMER PHTAL
200019	HUILE F XL 200ML JAUNE NAPLE
200020	HUILE F XL 200ML OCRE JAUNE
200021	HUILE F XL 200ML SIENNE NAT
200022	HUILE F XL 200ML SIEN BRULE
200023	HUILE F XL 200ML OMBRE BRUL
200024	HUILE F XL 200ML NOIR IVOIR
200027	HUILE F XL 200ML ROSE LUMIERE
200028	HUILE F XL 200ML V COB CL
200029	HUILE F XL 200ML OMBRE NAT
200030	HUILE FINE XL 200 ML BRUN VAN DYCK
200031	HUILE F XL 200ML J. LUMIERE
200032	HUILE F XL 200ML ROUGE.LUMIERE
200034	HUILE F XL 200ML VERT LUMIERE
200035	HUILE F XL 200ML ORANGE VIF
200036	HUILE F XL 200ML ROUGE VIF
200037	HUILE F XL 200ML ROSE VIF
200038	HUILE F XL 200ML TURQUOISE VIF
200040	HUILE F XL 200ML BLANC VIF
200041	HUILE F XL 200ML J ORAN VENISE
200042	HUILE F XL 200ML OCRE ROUGE
200043	HUILE F XL 200ML CRAMOISI
200044	HUILE F XL 200ML TERRE VERTE
200045	HUILE F XL 200ML GRIS DE PAYNE
200047	HUILE F XL200ML BLEU ACIER
200049	HUILE FINE XL200ML AUREOLINE
200050	HUILE FINE XL200ML GARANCE
200052	HUILE F.XL200ML JAU.CHARTREUSE
200053	HUILE F.XL200ML STIL DE GRAIN
200055	HUILE F.XL200ML OR RICHE
200056	HUILE FINE XL 200 ML JAUNE CENDRÉ
200057	HUILE FINE XL 200 ML NOIR INTENSE
200058	HUILE FINE XL 200 ML ARGENT
200065	HUILE F.XL 200ML BLANC IVOIRE
200066C	H.FINE XL 200ML Intense black
200101C	H.FINE XL 200ML JAUNE MOYEN
200102C	H.FINE XL 200ML ROUGE PÊCHE
200103C	H.FINE XL 200ML ECARLATE
200104C	H.FINE XL 200ML VIOLET BLEU

200105C	H.FINE XL 200ML VIOLET LUMIERE
200302C	H.FINE XL 200ML Deep green
200303C	H.FINE XL 200ML Olive green
200304C	H.FINE XL 200ML Light Turquoise blue
200305C	H.FINE XL 200ML Royal blue
200307C	H.FINE XL 200ML Dark pink
200309C	H.FINE XL 200ML Pale Emerald
200311C	H.FINE XL 200ML Lake blue
200312C	H.FINE XL 200ML Violet
200313C	H.FINE XL 200ML Rose red
200314C	H.FINE XL 200ML Emerald green
200501C	H.FINE XL 200ML GRIS VERT
200502C	H.FINE XL 200ML Yellow grey
200503C	H.FINE XL 200ML GRIS ROUGE
200504C	H.FINE XL 200ML GRIS FROID
200505C	H.FINE XL 200ML Warm grey
200506C	H.FINE XL 200ML GRIS BLEU
200507C	H.FINE XL 200ML GRIS VIOLET
668600	HUILE FINE XL SET 12 TUBES 12ML
668610	HUILE FINE XL SET 18 TUBES 12ML
668620	HUILE FINE XL SET 24 TUBES 12ML
920002	HUILE FINE XL 20ML J.CAD PRI.I
920003	HUILE FINE XL 20ML J.CAD.FC.I
920004	HUILE FINE XL 20ML ORANGE.CAD.IM
920005	HUILE FINE XL 20ML ROU.CA.CL.I
920006	HUILE FINE XL 20ML ROUGE CADMIUM FONCE
920007	HUILE FINE XL 20 ML MAGENTA
920009	HUILE FINE XL 20ML VIOL.DIOXA
920010	HUILE FINE XL 20ML BLEU PRUSSE
920011	HUILE FINE XL 20ML BLEU PHTA.PR
920012	HUILE FINE XL 20ML BLEU COB.I
920014	HUILE FINE XL 20ML BLEU OUTRE.
920015	HUILE FINE XL 20ML VERT ANGL C
920017	HUILE FINE XL 20ML VERT VESSIE
920019	HUILE FINE XL 20ML JAU.NAPLES
920020	HUILE FINE XL 20ML OCRE JAUNE
920022	HUILE FINE XL 20ML SIENNE BRUL
920023	HUILE FINE XL 20ML OMBRE BRUL
920024	HUILE FINE XL 20ML NOIR IVOI.I
920025	HUILE FINE XL 20ML BLANC TITA.
920027	HUILE F. XL 20ML ROSE LUMIER
920028	HUILE FINE XL 20ML VIOL COB.CL
920031	HUILE FINE XL 20ML JAU.LUMIERE
920034	HUILE FINE XL 20ML VERT LUMIERE
920036	HUILE FINE XL 20ML ROUGE VIF
920037	HUILE FINE XL 20ML ROSE VIF
920038	HUILE FINE XL 20ML TURQUOI.VIF
920040	HUILE FINE XL 20ML BLANC VIF
920042	HUILE FINE XL 20ML OCRE ROUGE
920043	HUILE FINE XL 20ML CRAMOISI
920045	HUILE FINE XL 20ML GRIS PAYNE
920052	HUILE FINE XL 20ML JAUNE CHART
920055	HUILE FINE XL 20 ML OR RICHE
920057	HUILE FINE XL 20 ML NOIR INTENSE
920058	HUILE FINE XL 20 ML ARGENT
920065	HUILE FINE XL 20ML BLANC IVOIR
920111	HUILE FINE XL ETUI 10 TUBES DE 20 ML ASSORTIS ET PINCEAU

920113	COFFRET COLLECT HUILE XL .
920116	6 SET H.FINE XL 10T20ML+BROSS
920210	STUDIO XL HUILE COFFRET COMPLET - TECHNIQUES DE BASE EN PEINTURE A L'HUILE
920211	STUDIO XL HUILE COFFRET ESSENTIEL - TECHNIQUES DE BASE EN PEINTURE A L'HUILE
920221	HUILE FINE XL ETUI 20 TUBES DE 20 ML ASSORTIS ET PINCEAU
920223EC	STUDIO HUILE XL - SET 12 TUBES 20 ML COULEURS BASIQUES + ACCESSOIRES
920224EC	STUDIO HUILE XL - SET 12 TUBES 20 ML COULEURS COMPLEMENTAIRES + ACCESSOIRES
920225EC	STUDIO HUILE XL - SET 24 TUBES 20 ML COULEURS ASSORTIES + ACCESSOIRES
920226	6 SET H.FINE XL 20T20ML+BROSS
920231	HUILE FINE XL ETUI 30 TUBES DE 20 ML ASSORTIS ET PINCEAU
920236	6 SET H.FINE XL 30T20ML+BROSS
920241	HUILE FINE XL ETUI 40 TUBES DE 20 ML ASSORTIS
920246	3 SET HUILE FINE XL 40T20ML
920610	HUILE FINE XL COFFRET ATELIER METAL
937001	HUILE FINE XL T37ML J.CAD CITR
937002	HUILE FINE XL T37ML J.CAD PR.I
937003	HUILE FINE XL T37ML JAU CAD FC
937004	HUILE FINE XL T37ML ORANGE CAD
937005	HUILE FINE XL T37ML RGE.CAD CL
937006	HUILE FINE XL T37ML RGE.CAD.FC
937007	HUILE FINE XL T37ML MAGENTA
937008	HUILE FINE XL T37ML CARM.GARAN
937009	HUILE FINE XLT37ML VIOLET DIO.
937010	HUILE FINE XL T37ML BLEU PRUS
937011	HUILE FINE XL T37ML BLEU PHTA.
937012	HUILE FINE XL T37ML BLEU COB.I
937013	HUILE FINE XL T37ML BLEU CER.I
937014	HUILE FINE XL T37ML BLEU OUTR.
937015	HUILE FINE XL T37ML VERT ANGL.
937016	HUILE FINE XL T37ML VERT CAD.I
937017	HUILE FINE XLT37ML VERT VESSIE
937018	HUILE FINE XL T37ML EMER. PHTA
937019	HUILE FINE XL T37ML JAU.NAPLES
937020	HUILE FINE XL T37ML OCRE JAUNE
937021	HUILE FINE XL T37ML SIENNE NAT
937022	HUILE FINE XL T37ML SIENNE BRU
937023	HUILE FINE XL T37ML OMBRE BRU.
937024	HUILE FINE XL T37ML NOIR IVOI.
937027	HUILE FINE XL T37ML ROSE LUMI.
937028	HUILE FINE XL T37ML VIOL COB C
937029	HUILE FINE XL T37ML OMBRE NAT
937030	HUILE FINE XL 37 ML BRUN VAN DYCK
937031	HUILE FINE XL T37ML JAU. LUMI.
937032	HUILE FINE XL T37ML RGE LUMIE.
937034	HUILE FINE XL T37ML VERT LUMI.
937035	HUILE FINE XL T37ML ORANGE VIF
937036	HUILE FINE XL T37ML ROUGE VIF
937037	HUILE FINE XL T37ML ROSE VIF
937038	HUILE FINE XL T37ML TURQUOI. V
937040	HUILE FINE XL T37ML BLANC VIF
937041	HUILE FINE XL T37ML J.ORA.VEN
937042	HUILE FINE XL T37ML OCRE RGE
937043	HUILE FINE XL T37ML CRAMOISI
937044	HUILE FINE XL T37ML TER.VERTE
937045	HUILE FINE XL T37ML GRIS PAYNE
937047	HUILE FINE XL T37ML BLEU ACIER
937049	HUILE FINE XLT37ML AUREOLINE

937050	HUILE FINE XLT37ML GARANCE
937052	HUILE FINE XLT37ML JAUNE CHART
937053	HUILE FINE XLT37ML STIL GRAIN
937055	HUILE FINE XLT37ML OR RICHE
937056	HUILE FINE XL 37 ML JAUNE CENDRÉ
937057	HUILE FINE XL 37 ML NOIR INTENSE
937058	HUILE FINE XL 37 ML ARGENT
937065	HUILE FINE XL T37ML IVOIRE
937094	Set Huile Fine XL 5 x 37ml
937096	PACK HUILE XL 5X37 ML COULEURS PRIMAIRE
ECH937	ECH HUILE XL 20ML